



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du mercredi 17 décembre 2008

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. BORDAT

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Didier MARTIN	M. Pierre LAMBOROT
M. Pierre PRIBETICH	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
M. Rémi DETANG	M. Christophe BERTHIER	M. François NOWOTNY
M. Jean-Patrick MASSON	M. Philippe DELVALEE	M. Michel FORQUET
M. José ALMEIDA	M. Georges MAGLICA	M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Gaston FOUCHERES
M. François DESEILLE	Mme Anne DILLENSEGER	M. Nicolas BOURNY
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Christine DURNERIN	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Patrick CHAPUIS	Mme Nelly METGE	M. Philippe GUYARD
M. Michel JULIEN	Mme Elisabeth BIOT	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE
Mme Marie-Françoise PETEL	Mlle Nathalie KOENDERS	M. Gilles MATHEY
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	Mme Françoise EHRE
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Patrick BAUDEMONT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	Mme Geneviève BILLAUT
M. Jean-Claude DOUHAÏT	Mme Hélène ROY	M. Murat BAYAM
M. Jean-Paul HESSE	Mme Myriam BERNARD	M. Michel BACHELARD
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Philippe BELLEVILLE
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Norbert CHEVIGNY
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Christian PARIS
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	Mme Noëlle CABBILLARD.
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	
M. André GERVAIS	M. Philippe CARBONNEL	
M. Alain MILLOT	M. Alain LINGER	

Membres absents :

M. Lucien BRENOT	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Christian PARIS
M. Michel ROTGER	Mme Colette POPARD pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	M. François-André ALLAERT pouvoir à M. Georges MAGLICA
	Mlle Christine MARTIN pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
	Mme Fadoua LALOUCHE pouvoir à M. Roland PONSAA
	Mme Christine MASSU pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre PETITJEAN pouvoir à M. Jean-Pierre SOUMIER
	Mme Claude DARCIAUX pouvoir à M. José ALMEIDA
	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à Mme Françoise EHRE
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

ZAC Parc Mazen Sully - ZAC Parc Valmy - Rapport spécial

Conformément à l'article L1524-3 du CGCT (Code général des Collectivités territoriales) et à la loi n°93.122 du 29 janvier 1993, « lorsque qu'une société d'économie mixte locale exerce, pour le compte d'une collectivité territoriale ou d'un groupement, des prérogatives de puissance publique, elle établit chaque année un rapport spécial sur les conditions de leur exercice qui est présenté à l'organe délibérant de la collectivité ... ».

La Communauté de l'Agglomération dijonnaise a confié à la Semaad, par convention publique d'aménagement, l'aménagement et la commercialisation des zones d'activités économiques :

- « Parc Mazen Sully » à Dijon
- « Parc Valmy » à Dijon.

Dans ce cadre, la Semaad a adressé à la Communauté d'Agglomération, le 29 septembre dernier, le rapport spécial de l'exercice 2007, propre à chacune des deux opérations.

Ce rapport fait état des acquisitions réalisées par la Semaad par voie amiable ou par expropriation, voire des procédures ayant eu cours (DUP) pendant l'année écoulée, évènements retracés pour partie dans le bilan d'opération arrêté au 31 décembre 2007.

En application de la réglementation en vigueur, ces documents doivent être soumis à l'approbation de l'organe délibérant de l'EPCI.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'approuver** le rapport spécial établi par la Semaad au titre de l'exercice 2007, concernant les zones d'activités économiques « Parc Mazen Sully » et « Parc Valmy » à Dijon.

Pour extrait conforme,
Le Président
Pour le Président



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008

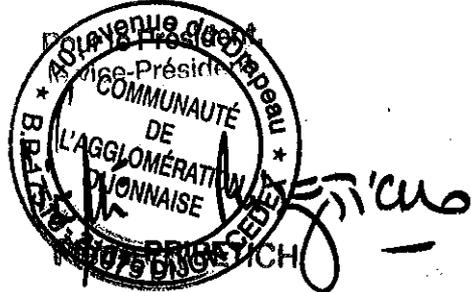


Publié le 19 DEC. 2008
Déposé en Préfecture le

RAPPORT SPECIAL
(Article 1524-3 du C.G.C.T.
et article 76 de la loi n° 93.122 du 29 janvier 1993)

EXERCICE 2007

- | | | |
|--|--|---|
| - Collectivité cocontractante : | LE GRAND DIJON | |
| - Opération : | Z.A.C. PARC MAZEN SULLY à DIJON | |
| - Convention Publique d'aménagement : | 9 décembre 2002 | VU pour être annexé à délibération
du Conseil du : 17 DEC. 2008 |
| - Arrêté de D.U.P. : | 7 juin 2005 | DIJON, le : 19 DEC. 2008 |
| - Arrêté de cessibilité : | 30 novembre 2005 | LE PRÉSIDENT, |
| - Ordonnance d'expropriation : | 13 décembre 2005 | |
| - Jugement 1 ^{ère} Instance: | 28 novembre 2005 | |
| - Jugement en appel : | 12 juin 2006 | |
| - Arrêt de justice : | 4 septembre 2006 | |
| - Pourvoi en cassation : | 10 novembre 2006 | |
| - Ordonnance de déchéance de pourvoi : | 1^{er} juin 2007 | |



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008

RAPPORT D'ACTIVITES EN 2007 :

- **Réalisé au 31 décembre 2007 :**
- **Accords amiables :**

Une grande partie des terrains constituant l'opération a pu être acquise par voie amiable, soit un total de 42 469 m² :

- GRAND DIJON	20 519 m ²	1 €
- Ville de DIJON	10 454 m ²	177 718 €
- ETAT (D.D.E.)	10 406 m ²	192 887 €
- CHU de DIJON	1 090 m ²	19 457 €
	42 469 m ²	

• **Expropriations :**

Faute d'accord amiable pour la parcelle BY n° 104 de 22 260 m², une procédure d'expropriation a été lancée suite à la Déclaration d'Utilité Publique de l'opération par arrêté préfectoral du 7 juin 2005.

La parcelle BY n° 104 a été expropriée par ordonnance d'expropriation du 13 décembre 2005.

Par jugement en date du 28 novembre 2005, le Tribunal de Grande Instance de DIJON a fixé en 1^{ère} Instance le montant des Indemnités d'expropriation à 417 148 €.

Les propriétaires ont interjeté appel du jugement de 1^{ère} audience le 8 décembre 2005.

L'audience de la Cour d'Appel de DIJON s'est tenue le 12 juin 2006 et l'arrêt de justice a été rendu le 4 septembre 2006, fixant le montant des indemnités à 489 462 €.

Les Consorts ROUX se sont pourvus en Cassation le 10 novembre 2006.

Une ordonnance de déchéance de pourvoi a été rendue le 1^{er} juin 2007.

PROPRIETAIRES

TERRIER	PROPRIETAIRE	SURFACE	INDEMNITES DEFINITIVES
T 1	Indivision ROUX	22 260 m ²	489 462 €

EXPLOITANT AGRICOLE	NOM	SURFACE EXPLOITEE	INDEMNITE EVICTION
EXPLOITANT 1	E.A.R.L. DUBUET	22 260 m ²	1 144 €

TOTAL = 490 606 €

RAPPORT SPECIAL

(Article 1524-3 du C.G.C.T.

et article 76 de la loi n° 93.122 du 29 janvier 1993)

EXERCICE 2007

- Collectivité cocontractante : **LE GRAND DIJON**
- Opération : **Z.A.C. PARC VALMY à DIJON**
- Convention Publique d'aménagement : **12 avril 2002 et avenant n° 1 du 19/12/2007**
- Dépôt du dossier de D.U.P. : **mars 2007**
- Enquête publique parcellaire et
enquête publique de D.U.P. : **du 14 novembre au 14 décembre 2007**

RAPPORT D'ACTIVITES EN 2007 :

Le dossier de déclaration d'utilité publique a été déposé à la Préfecture de la Côte d'Or en Mars 2007 ; il porte sur l'ensemble de la ZAC PARC VALMY, soit une surface de 434 994 m².

L'enquête publique parcellaire et l'enquête publique de D.U.P. se sont déroulées du 14 novembre 2007 au 14 décembre 2007.

L'enquête publique parcellaire de la D.U.P. concerne les parcelles figurant sur le tableau ci-annexé.

(cf. tableau en annexe)

ZAC PARC VALMY

ETAT PARCELLAIRE 2ème PHASE

PROPRIETAIRES	COMMUNES	CADASTRE		SURFACE			OBSERVATIONS
		Sec.	N°	ha	a	ca	
T1 - bien en indivision Consorts ABON	DIJON	AE	129		91	30	
T2 - bien en indivision Consorts BARDIN	DIJON	AE	100		31	70	
	DIJON	AE	101		22	20	
T3 - bien en indivision Consorts BASSI	DIJON	AE	90		20	88	
T4 - bien en indivision Consorts BOTALLA	DIJON	AE	198		25	70	
T5 - bien en indivision Consorts BRULARD	DIJON	AE	98		47	88	
	DIJON	AE	200		45	10	
	DIJON	AE	279		37	96	
T6 - bien propre Mr BRULARD Jean Paul	DIJON	AE	109		26	27	
T7 - bien en indivision Consorts BUZENET	DIJON	AE	105		14	10	
	DIJON	AE	201	01	15	24	
T8 - bien propre Mr CHABRAT Jean Pierre	DIJON	AE	92		55	14	Exploitant : Mr PARIS Gilbert à ASNIERES LES DIJON
T9 - bien en communauté Consorts CICCARDINI	DIJON	AE	88		08	50	Locataire : EURL CICCARDINI à Fontaine les Dijon - loue les terrains et la partie bâtie à usage d'entrepôts
	DIJON	AE	89			44	
	DIJON	AE	175		08	70	
T10 - bien en indivision Consorts COLLOT	DIJON	AE	262	01	23	25	Exploitant : Mr STEINMETZ Pierre à AHUY pour la parcelle AE 252 AE 124 inconnu
	DIJON	AE	124	01	12	03	
T11 - bien en indivision Consorts CORBET	DIJON	AE	106		39	40	
T12 - bien en indivision Consorts CREUZET	DIJON	AE	84		19	10	
	DIJON	AE	85			29	
	DIJON	AE	86		40	68	
T13 - bien en indivision Consorts DAIZE	DIJON	AE	93		35	60	
T14 - bien en indivision Consorts DAMERON	DIJON	AE	179		21	91	
T15 - bien propre Mr DEBRIE Guy	DIJON	AE	83		15	25	Locataire : Mme VALLIOT Nadine à AHUY
	DIJON	AE	104		19	00	
T16 - bien propre Mme LAPOSTOL Jeanne	DIJON	AE	91		53	14	Locataire : Mr STEINMETZ Pierre
T17 - bien en indivision Consorts GUICHARD	DIJON	AE	99		40	10	Locataire : EARL BRULARD Jpaul à IS SUR TILLE pour les parcelles AE 99 128 et 142 parcelle AE 143 pas de locataire
	DIJON	AE	128		48	10	
	DIJON	AE	142		08	00	
	DIJON	AE	143		13	33	
T18 - bien propre Mr MAIRET Louis	DIJON	AE	107		35	19	Locataire : Mme PACOTTE Anne Marie à RUFFEY LES ECHIREY
T19 - bien en indivision Consorts MAIRET	DIJON	AE	110		33	29	Locataire : Mme PACOTTE Anne Marie
T20 - bien en communauté Consorts PAGGI	DIJON	AE	199		46	60	Locataire : EARL BRULARD Jpaul
T21 - bien en communauté Consorts PETITBOULANGER	DIJON	AE	180		14	83	Locataire : Mr STEINMETZ Pierre
T22 - bien en indivision Consorts LABROSSE/PIGEON	DIJON	AE	140		25	80	
	DIJON	AE	141		38	70	
T23 - bien en indivision Consorts PRAUTOY	DIJON	AE	121		23	29	

PROPRIETAIRES	COMMUNES	CADASTRE		SURFACE			OBSERVATIONS
		Secl.	N°	ha	a	ca	
T24 - SCI DU DOMAINE DE POUILLY	DIJON	AE	193		13	20	
	DIJON	AE	87		83	30	
	DIJON	AE	103	04	61	12	
T25 - blén en indivislon Consorts TANQUEREL	DIJON	AE	123		13	24	
				07	1213	1585	
TOTAL SURFACE DES PARCELLES				07	1213	1585	